

des Princes &c. Juillet 1769. 19

si satisfait qu'il fut facile de le remarquer. Avant l'Election de Sa Sainteté, le même Ministre avoit présenté ses Lettres de créance au Sacré Collège, & rendu visite aux Ministres étrangers.

Un retard qu'on voit dans l'expédition des Couriers qui doivent aller aux différentes Cours porter la notification de l'Exaltation du Souverain Pontife, par des Lettres écrites de sa propre main, suivant la coutume, fait croire qu'il a dessein de leur marquer en même-tems ses sentimens sur les affaires dont il y est question. Ce n'est qu'à l'Empereur seul, comme étant dans le voisinage de Rome, que Sa Sainteté a fait cette communication, en lui témoignant l'ardent désir qu'elle auroit de l'embrasser. Sa Maj. Imp. lui a fait aussi-tôt une réponse en termes respectueux & obligeans, en lui témoignant le plaisir qu'elle a ressenti du choix qu'on avoit fait d'un si digne Pontife, & celui qu'elle ressentiroit de pouvoir le lui témoigner de bouche; mais en s'excusant en même-tems sur ce que les mesures prises pour ses voyages ne lui permettoient point d'avoir cet honneur. Sa Maj. Imp. lui a fait demander les dispenses pour le mariage de Madame l'Archiduchesse sa sœur avec le Duc de Parme. Le Saint Pere les fit expédier aussi-tôt, & le 24 au soir, après les avoir signées de sa main, il les remit au Comte de Kaunitz, Ambassadeur de Leurs Maj. Imp.

En attendant du gouvernement du nouveau Souverain Pontife ce qui se présentera sur les affaires des Cours de la Maison de Bourbon vis-à-vis du Saint Siège, passons à d'autres Etats.

M I L A N.

Des arrangemens pris par S. M. l'Impératrice Reine Apostolique relativement à une *Chartreuse*